

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

**ACTUALISATION DE
L'AUTORISATION DE
PROGRAMME ET DE
CREDITS DE PAIEMENT
(APCP) POUR LES
RESEAUX D'EAU LIES
AUX TRAVAUX DE LA
PHASE 2 DU TRAMWAY**

N° CC_2023_0131

Séance du : mercredi 18 octobre 2023

Convocation du : 11 octobre 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Maurice LAPERROUSAZ, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

Représentés :

Ines AYEB par Louiza LOUNIS, Maryline BOUCHÉ par Mylène SAILLET RAPHOZ, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Danielle COTTET par Gabriel DOUBLET, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS, Nadine JACQUIER par Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT par Sophie VILLARI

Excusés :

François LIERMIER, Michel BOUCHER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Chadia LIMAM, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Daniel DE CHIARA

Par délibération n°CC_2023_0027 en date du 22 mars 2023, le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglomération a approuvé les travaux sur les réseaux de distribution d'eau potable liés aux travaux de la phase 2 du tramway.

L'actualisation prévoit :

- une augmentation de l'opération, suite à la passation des marchés et aux négociations,
- une nouvelle répartition des crédits de paiement, suite aux modifications des plannings de réalisation.

Années	Voté précédemment	BS 2023 Nouvelle proposition	Variations
2023	843 000,00 €	320 000,00 €	-523 000,00 €
2024	1 967 000,00 €	2 855 000,00 €	888 000,00 €
TOTAL	2 810 000,00 €	3 175 000,00 €	365 000,00 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le 23 OCT. 2023

ID : 074-200011773-20231019-CC_2023_0131-DE

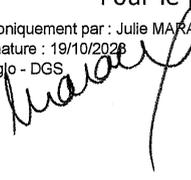
Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER l'actualisation des crédits de paiements afférents dans les conditions prévues dans le tableau détaillé joint en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Julie MARAJX
Date de signature : 19/10/2023
Qualité : Agglo - DGS



Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 19/10/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

RESEAUX EAU LIES AU TRAMWAY PHASE 2

Actualisation BS 2023

APCP 2023-2

Opération 802

Budget Eau

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

23 OCT. 2023

ID : 074-200011773-20231019-CC_2023_0131-DE

	Credits de paiement					
	2023		2024		Total	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Montant total (M) du programme avant actualisation						
Travaux	10%	320 000,00	90%	2 855 000,00	100%	3 175 000,00
Total	10%	320 000,00	90%	2 855 000,00	100%	3 175 000,00

Actualisation APCP	365 000,00
---------------------------	-------------------